

L'océan Arctique : atouts économiques, guerre froide larvée



L'océan Arctique, aux perspectives énergétiques et commerciales prometteuses, intéresse de nombreux pays. Les États riverains, surtout la Russie et les États-Unis, entendent y préserver leur souveraineté mais sans aller jusqu'à la confrontation.

Ce thème a fait l'objet d'une conférence-débat, organisée le 2 octobre 2014 à Paris, par l'Association nationale des auditeurs jeunes de l'Institut des hautes études de défense nationale. Y ont participé : Laurent Mayet, conseiller spécial de Michel Rocard, ambassadeur de France chargé de la négociation internationale pour les pôles arctique et antarctique ; Mika Mered, président et directeur de recherches chez Polarisk Group et co-fondateur du Cluster polaire français ; Alexandre Taithe, chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique.

Routes commerciales. Le réchauffement climatique fait varier la surface minimale de la banquise : 4,17 Mkm² en septembre 2007 ; 3,41 Mkm² en septembre 2012 ; 5,02 Mkm² en septembre 2014, indique Alexandre Taithe. En

outre, l'épaisseur de la glace en période estivale, divisée par deux entre 2003 et 2011, a entraîné des modifications de la circulation atmosphérique et des courants océaniques dans l'hémisphère Nord et une libération rapide des matières polluantes accumulées depuis des décennies. Toutefois, la navigation par les passages du Nord-Est et du Nord-Ouest de l'océan Arctique, déjà possible de 30 à 60 jours/an, devrait l'être pendant 4 mois en 2035. Ainsi, la liaison entre les ports de Rotterdam et Yokohama (Japon), distants de 23.470 km par le canal de Panama et de 21.170 km par celui de Suez et le détroit de Malacca, est réduite à 13.950 km par le Nord-Ouest et 13.360 km par le Nord-Est. De même, la liaison entre Marseille et Yokohama, distants de 24.030 km par Panama et 17.800 km par Suez et Malacca, passe à 16.720 km par le Nord-Ouest et 17.954 km par le Nord-Est. Cependant, l'environnement naturel de ces routes demeure incertain : orages polaires, hautes vagues, présence de blocs de glace même sur une route maritime ouverte et amoncellement de glaces dérivantes. L'ouverture des routes, qui varie d'une année à l'autre, rend difficile la livraison des marchandises à temps. L'exploitation des navires de commerce coûtera plus cher, en raison du renforcement de leur coque pour la navigation dans les glaces, l'augmentation des primes d'assurance, la protection des marchandises et la formation spécifique des équipages. Pourtant, l'avenir s'annonce radieux, estime Mika Mered. Le nombre de transits par le Nord-Est, de 4 en 2010 et 71 en 2013, devrait dépasser 2.000 en 2035 avec le développement d'une trentaine de ports, dont certains datent de l'époque soviétique. Par exemple, la liaison arctique entre Rotterdam et le port sud-coréen de Busan sera réduite de 40 % en distance et de 30 % en temps et permettra une économie de 500.000 \$ à 1 M\$, sous réserve de la sécurité du trajet.

Ressources énergétiques. Dans le domaine énergétique, la dépendance de l'étranger est de 30 % pour le Groenland, de 1 % pour l'Islande et de 0 % pour la Norvège, la Russie, l'Alaska et le Canada. Les réserves en gaz et pétrole de l'Arctique sont estimées à environ 412 milliards de barils équivalents pétrole. La mer de Kara, en bordure de cet océan, contiendrait des réserves de pétrole de bonne qualité aussi importantes que celles de l'Arabie Saoudite. Les risques de marée noire dans l'exploitation en offshore profond (*photo*) sont pris en compte par la Russie et l'Allemagne, qui étudient un contrôle par le déversement de bactéries capables de phagocyter les hydrocarbures. A la suite des sanctions contre la Russie sur la question ukrainienne, la compagnie américaine Exxon Mobil a dénoncé son contrat avec son homologue russe Rosneft, qui s'est alors

adressé à PetroVietnam. Situé dans l'estuaire de l'Ob, le projet Yamal LNG d'exploitation du gaz liquéfié porte sur le forage de plus de 200 puits, 3 trains de méthaniers d'une capacité annuelle de 16,5 Mt et la mise en service de 16 méthaniers brise-glacé de 170.000 m³. Le capital de Yamal LNG se répartit entre les entreprises russe Novatek (60 %), chinoise China National Petroleum (20 %) et française Total (20 %). Enfin, des gisements d'uranium sont exploités dans les zones économiques exclusives de Russie et du Canada, où la compagnie française Areva est très présente. En revanche, depuis 25 ans, le Groenland interdit l'exploitation de ses réserves d'uranium estimées à 600.000 t.

Gouvernance. L'Allemagne et la France veulent une gouvernance en matière de navigation commerciale et de ressources minérales et énergétiques, selon Laurent Mayet. Par ailleurs, seules les armées ont les moyens matériels d'affirmer leur présence dans l'océan Arctique, où patrouillent des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) russes, américains, français et britanniques. De plus, la dimension OTAN réapparaît avec le durcissement de la crise en Ukraine qui rappelle l'ambiance de la guerre froide. Par ailleurs, la situation est déjà compliquée entre la Russie et la Norvège, membre de l'OTAN dont le nouveau secrétaire général, Jens Stoltenberg, est un ancien Premier ministre norvégien. En 2011, souligne Mika Mered, le président russe Vladimir Poutine a annoncé son intention de rouvrir les anciennes bases soviétiques de la zone arctique en 2015, d'y accroître la présence des forces aériennes, terrestres et navales en 2017 et de doter la Marine russe de trois nouveaux SNLE. Entre 2015 et 2035, les investissements militaires dans la zone arctique devraient atteindre 60 Md\$ pour l'OTAN et 350 Md\$ pour la Russie. De son côté, la Chine redoute une tension militaire dans la région et y manifeste sa présence. Elle y envoie des navires de recherches scientifiques, qui n'échangent jamais leurs résultats avec ceux des autres délégations présentes sur zone, indique Alexandre Taithe. Soucieuse de maintenir son monopole sur les « terres rares » utilisées notamment dans l'industrie électronique, elle suit de près la réglementation maritime et la gestion des ressources, dont 95 % des réserves se trouvent dans les zones exclusives des États riverains.

Loïc Salmon

L'océan Arctique : nouveaux enjeux stratégiques

OTAN : réaffirmation des défense collective, gestion des crises et sécurité

coopérative

Le Conseil de l'Arctique, forum intergouvernemental sans pouvoir juridique contraignant, promeut le développement durable dans la région en matières sociale, économique et environnementale. Les États riverains en sont membres : Canada ; Danemark qui représente également le Groenland (autonomie renforcée depuis 2009) et les îles Féroé (province autonome depuis 1948) ; États-Unis ; Finlande ; Islande ; Norvège ; Suède ; Russie. De plus, six associations autonomes ont le statut de participants permanents. Divers pays et entités ont le statut d'observateur : Allemagne ; Chine ; Corée du Sud ; Espagne ; France ; Grande-Bretagne ; Inde ; Italie ; Japon ; Pays-Bas ; Pologne ; Singapour ; Commission européenne ; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Fond mondial pour la nature (WWF) ; organisations interparlementaires et intergouvernementales. Enfin, le Canada assure la présidence tournante du Conseil de l'Arctique de 2013 à 2015.